



p.06

## DOSSIER

Le service Documentation,  
courroie de transmission  
de votre bonne information

p.11

## D'HIER À AUJOURD'HUI

De l'imprimerie à la reprographie

p.16

## REGARDS CROISÉS

Des veilleurs au service des arbres

CÔTÉ  
INSTITUTION

- 03** **LA DATA DU MOIS**  
L'accompagnement des personnes âgées (PA) et des personnes en situation de handicap (PH) à domicile et en établissement
- 04** **ACTUS**  
Actualités et agenda de juin 2018
- 06** **DOSSIER**  
Le service Documentation, courroie de transmission de votre bonne information
- 11** **D'HIER À AUJOURD'HUI**  
De l'imprimerie à la reprographie

CÔTÉ  
RÉALISATIONS

- 12** **EN ACTION**  
Le Règlement Général sur la Protection des Données : un nouveau paradigme en matière de gestion de la donnée
- 14** **HORS LES MURS**  
Festibabl' rime avec délectable et durable
- 15** **POINT D'INTERROGATION**  
Pourquoi participer à Sentez-vous Sport ?

CÔTÉ  
AGENTS

- 16** **REGARDS CROISÉS**  
Des veilleurs au service des arbres
- 18** **C'EST PRATIQUE**  
Simplifier la vie des agents au travail, un objectif qui se concrétise
- 19** **EN PERSONNE**  
La ville perméable, un enjeu climatique
- 20** **INFOS DU PERSONNEL**
- 21** **LES ASSOS**
- 22** **EXPRESSIONS SYNDICALES**

## CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective et dialogue public**

Camille Pantano

**Délégation Développement solidaire et habitat**

Madeleine Aufrand

**Direction ressources DDUCV****Communication eau**

Laure-Anne De Biasi

Blandine Lubineau

**Communication développement**

Vérène Saint-André

**Communication/marketing propreté**

Cécile Bracco

**Communication/documentation voirie**

Karine Lalo

**Direction de la Culture**

Michèle Dempuré

**DINSI**

Laura Perrot

**Direction Patrimoine et moyens généraux**

Aurélie Giron

**Direction Attractivité et relations internationales**

Anne-Laure Beaujoin

**Service Documentation**

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

**Direction Finances**

Isabelle Durif

**Direction Ressources humaines**

Bénédicte Mouton

**Comité social du personnel**

Nicole Albinana

**Lyon Sport Métropole**

Marina Debiesse

**DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE**

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

[vriffault@grandlyon.com](mailto:vriffault@grandlyon.com)[cbarbier@grandlyon.com](mailto:cbarbier@grandlyon.com)**Directeur de la publication**

Olivier Nys

**Rédacteur en chef**

Pierre-Yves Collaud

**Rédactrice en chef adjointe**

Anne-Sophie Peyret-Rosà

**Coordination et rédaction**

Christian Barbier - Véronique Riffault

**Crédit photos**

Emma Arbogast / Eric Soudan /

Laurence Danière / Erwan Le Luron /

Thierry Fournier

**Bande dessinée**

Grégoire Berquin

**Conception maquette**

In Média Res

**Réalisation/Illustration**

Atelier Grève-Viallon

**Impression**

OTT imprimeurs

# L'accompagnement des personnes âgées (PA) et des personnes en situation de handicap (PH) à domicile et en établissement

## 1 ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE PAR LES ÉQUIPES MAIA



Les équipes MAIA métropolitaines participent au soutien des personnes âgées à domicile aussi longtemps que possible et dans les meilleures conditions. Les situations « les plus complexes » bénéficient d'un accompagnement rapproché par un gestionnaire de cas MAIA.

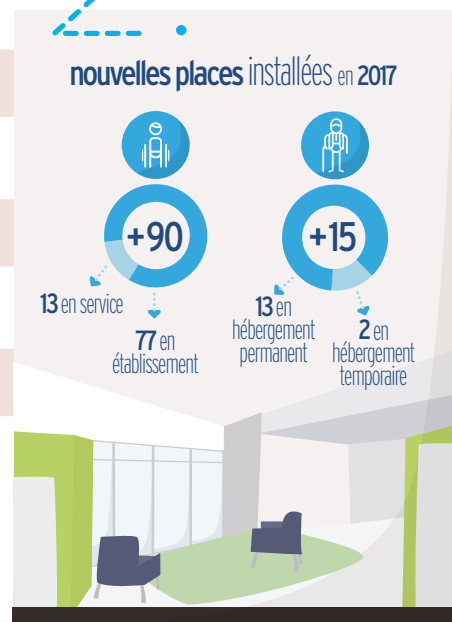
## ... ET PAR LES SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)



traités par la Métropole en 2017

La Métropole est compétente pour délivrer l'autorisation aux SAAD d'exercer sur son territoire.

## 2 PRISE EN CHARGE EN ÉTABLISSEMENT ET EN SERVICE DÉDIÉ



La création de places en établissements et services permet de répondre aux besoins de prise en charge des PA et des PH, résultant d'un travail d'analyse des besoins, de définition de l'offre adéquate, de relations partenariales, et de suivi et de contrôle.

## 3 COMPENSATION DU HANDICAP

### PCH

Prestation de Compensation du Handicap



**8755** dossiers MDMPH enfants enregistrés



**32 343** dossiers MDMPH adultes enregistrés

## 4 AIDE SOCIALE

### ASH

Aide Sociale à l'Hébergement



## 5 AUTONOMIE

### APA

Allocation Personnalisée d'Autonomie



Le dépôt d'un dossier MDMPH permet de bénéficier de différentes mesures de compensation du handicap : Carte Mobilité Inclusion, aides à la scolarité, aides dans le parcours professionnel ainsi qu'une orientation vers des structures médico-sociales.

## Porte Sud : expérimentation d'horaires de ménage les après-midis

Depuis le 2 mai dernier, le ménage des locaux à Porte Sud est réalisé de 14 à 20 heures et non plus en horaires décalés, de 6 à 8 heures et de 18 à 20 heures<sup>(1)</sup>. « Nous expérimentons des horaires plus pratiques dans le but de favoriser l'attrait du métier », indique Béatrice Martin, responsable de l'unité Entretien des locaux de la direction Patrimoine et moyens généraux (DPMG), en charge du pilotage des prestataires s'occupant de la propreté des bâtiments. Autre motivation à ce changement : donner plus de visibilité aux personnels de ménage et lutter contre la précarité professionnelle. C'est pour notre collectivité une étape importante en matière de considération de la profession en faisant cohabiter le personnel de ménage avec les agents de la Métropole. Afin d'assurer la réussite de cette évolution décidée après enquête auprès



Thierry Vincent, adjoint au responsable de l'unité Entretien des locaux et Béatrice Martin, responsable de l'unité Entretien des locaux

des personnes travaillant Porte Sud, des formations spécifiques ont été données aux personnels de ménage et un matériel particulier (aspirateurs plus silencieux, etc.) a été acquis. La DPMG se donne six mois pour évaluer cette démarche afin d'envisager, en accord avec les sociétés de ménage et leurs salariés, un déploiement progres-

sif du dispositif sur l'ensemble des bâtiments de la Métropole.

✂️ **Pour aller plus loin :** consultez sur **Comète**, rubrique > Ressources > Patrimoine et moyens généraux > Actualités : **Faire bon ménage ensemble, la bande-dessinée de sensibilisation réalisée pour les agents travaillant Porte Sud.**

<sup>(1)</sup> Il est à noter qu'un seul agent de ménage n'a pas souhaité changer d'horaire et intervient de 6 h à 8 h.

### CHALLENGE DES INITIATIVES : VOTEZ !



Vous avez jusqu'à fin juin pour choisir le projet qui, selon vous, est le plus à même d'améliorer le fonctionnement des services et/ou de la vie à la Métropole. Les jeux sont serrés, chaque voix compte.

✂️ **Pour voter, consulter l'action en une de Comète.**

## Participez au prix du livre environnement 2018

Pour la troisième année consécutive, le service de la Documentation (DPMG) vous propose de participer au Prix du livre environnement, organisé par la Maison de l'Environnement. Le principe ? Via un site dédié accessible du portail de la documentation, vous êtes invités à voter jusqu'au 15 septembre 2018 pour vos livres préférés parmi une sélection de six ouvrages mettant en avant des réflexions, analyses et propositions environnementales.

Il s'agit de :

- *Séduire comme une biche ou comment trouver le bon partenaire*, Jean-Baptiste Da Panafieu et Jean-François Marmion
- *Traque verte : les dernières heures d'un journaliste en Inde*, Lionel Astruc
- *Le changement climatique, une menace pour la démocratie*, Valéry Laramee
- *Paul Watson : Sea shepherd, le combat d'une vie*, Lamaya Essemlali
- *L'empire de l'or rouge : enquête mondiale sur la tomate d'industrie*, Jean-Baptiste Malet

- *Et il foula la terre avec légèreté*, Mathilde Ramadier, Laurent Bonneau

Tous les livres sont empruntables au service Documentation.



# NE DITES PLUS SVP MAIS CIME



Vous connaissiez le SVP, le support informatique de la Métropole qui assure l'assistance et le dépannage de votre environnement informatique et téléphonique. Ses missions ? Répondre à vos attentes, vous accompagner et vous dépanner de 8h à 18h sans interruption, du lundi au vendredi. Après plus de vingt ans d'existence, le SVP modernise son image. Votre centre de service informatique s'appellera désormais CIME - Contact Informatique de la Métropole. Le nom change mais la qualité de service reste la même ! Il demeure joignable au même numéro de téléphone : 04 78 63 43 56 (44356) et voici leur nouvelle adresse : [contact-informatique@grandlyon.com](mailto:contact-informatique@grandlyon.com) Le 19 juin entre 11h30 et 13h20 CIME viendra à votre rencontre, autour d'un café, à la sortie du restaurant administratif de l'Hôtel de Saint Martin Métropole. Vous pourrez ainsi découvrir des interlocuteurs dont vous ne connaissez que la voix.

## EN 2017, LES CHIFFRES PARLENT

- Traitement des appels téléphoniques : **36450 appels reçus**, taux de décroché 98,6% dans les 30 secondes
- Traitement des mails : **21500 mails reçus**
- Incidents : **35300 dossiers d'incident saisis** (43% résolu par le centre de service)
- Demandes de nouveaux besoins : **5100 traitées**
- Prêt de matériel : **1000 demandes instruites**



## L'AGENDA

➔ **27 JUIN À 17H30**

à Lugdunum : cérémonie des retraites organisée par le service Communication interne.

➔ **6, 7 ET 8 JUILLET,**

participez à la 18<sup>ème</sup> édition de **Dialogues en humanité**, sous les arbres du parc de la Tête d'or et dans le Vieux Lyon.

Au menu cette année trois parcours :

- Notre pays c'est la Terre
  - Sortir du double dérèglement climatique et émotionnel
  - Du bon usage du numérique
- Un Voyage optimiste à travers des actions concrètes.

**Contact**  
[dialoguesenhumanite@grandlyon.com](mailto:dialoguesenhumanite@grandlyon.com)  
+33 (0)4 26 99 33 46

## Métr'eau Watt, l'équipe des agents de la Métropole, remporte le défi Famille à Énergie Positive !

Avec un résultat collectif de 18,5% d'économies d'énergies réalisées cet hiver, l'équipe Métr'eau Watt, composée de 7 agents de la Métropole et de leurs familles, s'est classée première pour le Rhône et la Métropole, devançant l'équipe des salariés de Renault Trucks et celle des habitants de Dardilly ! Le principe de ce défi collectif impulsé au plan national : réaliser au moins 8% d'économies sur toutes les sources d'énergies utilisées pour se chauffer, s'éclairer

ou alimenter son foyer, par rapport à l'hiver précédent. Pour cela, tous les écogestes sont bons pour faire la chasse au gaspillage, permettant aux foyers participants de réaliser une économie de 200 euros par an en moyenne.

Cette année, pas moins de 14 équipes (soit 136 familles) ont relevé le défi dans le Rhône et la Métropole de Lyon, économisant 106 000 kWh/an (soit l'équivalent de la consommation annuelle de 7 maisons individuelles).



Au 2<sup>e</sup> plan : Christel de la Chapelle (DR-DRH), Sandrine Schneider (DDUCV-STPU), Valérie Pornin (DR-DRH) ; au 1<sup>er</sup> plan : François Tardy (DR-DRH-capitaine), Sandra Frey (DDUCV-STPU), Corinne Roche (DDEES-DIE), Vivien Muyschondt (DDUCV-STPU).



Nouvelle salle de lecture

## ÉDITO



**Michel Soulas**  
Délégué général aux Ressources

Parmi les nouvelles formes d'exercice des compétences proposées aux collectivités par la loi MAPTAM du 27 janvier 2014, le pacte de cohérence métropolitain autorise la mise en œuvre d'un exercice articulé de compétences entre communes et Métropole. Afin de faciliter le partage des moyens, des équipements et des expertises, en avril 2016, la Ville de Lyon a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt en proposant la constitution d'un service commun de Documentation avec notre collectivité. La création de cette nouvelle entité a mis deux ans à voir le jour. Outre la réalisation d'un diagnostic et d'une étude de faisabilité, il importait, compte tenu de l'existence d'interventions croisées entre les deux collectivités (enfance, espaces verts, éducation,...), de revisiter la structuration de l'activité, mais aussi de se donner le temps de développer des activités spécifiques et plus pointues pour les bénéficiaires. C'est tout l'objet de ce projet mettant en avant le professionnalisme des métiers de la documentation et le panel enrichi de prestations qu'offre désormais le service commun de Documentation.

Encore merci à tous les acteurs qui se sont mobilisés sur ce projet. Outre l'investissement des fonctions supports des deux collectivités (services Ressources humaines, Finances et Informatique), je tiens à féliciter l'ensemble des équipes de la direction Patrimoine et moyens généraux. Qu'il s'agisse du réaménagement des bureaux pour accueillir une équipe étoffée, de l'implication dans l'intégration des anciens agents de la Ville de Lyon, de la construction d'un espace de documentation ou encore de la réflexion sur l'enrichissement des prestations, ils ont toujours répondu présents pour parvenir aujourd'hui à donner accès à une information adaptée aux besoins des agents.

# LE SERVICE DOCUMENTATION, COURROIE DE TRANSMISSION DE VOTRE BONNE INFORMATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le service Documentation de la direction Patrimoine et moyens généraux forme un service commun avec la Ville de Lyon. Une occasion de revenir sur les missions de ce service mutualisé et de présenter les prestations renouvelées mises à disposition des bénéficiaires, placés au cœur du projet.

Saviez-vous qu'au niveau des collectivités territoriales françaises, nous possédons l'un des plus importants services de documentation ? La raison tient à la création depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 d'un service commun Ville de Lyon-Métropole<sup>(1)</sup>. Occasion de développer la connaissance des métiers exercés au sein des deux collectivités, cette nouvelle entité optimise moyens, équipements et expertises pour assurer la mise en œuvre de politiques publiques complémentaires. L'équipe de la Métropole ayant accueilli en janvier dernier quatre anciens agents de la Ville de Lyon (cf : entretien avec Michèle Billoud ci-contre), le service comporte désormais treize personnes : cinq assistants de documentation, sept documentalistes et un responsable de service. Un effectif étoffé pour collecter, organiser, traiter et diffuser documents, informations et outils de recherche, en réponse aux besoins professionnels des utilisateurs.

(1) La Métropole possède deux autres services mutualisés avec la Ville de Lyon : le service Universités et vie étudiante et celui des Relations internationales, créés en 2016.

ENTRETIEN AVEC MICHÈLE BILLOUD, DOCUMENTALISTE

## « L'esprit d'équipe au service d'une information de qualité »

**En tant qu'ancienne agente de la Ville de Lyon, comment s'est déroulée votre intégration à la Métropole ?**

Dès octobre 2017, j'ai été invitée à venir une journée ou une demi-journée par semaine à l'Hôtel de Métropole pour faire connaissance avec l'équipe en place et aussi m'approprier les outils documentaires de la collectivité. La responsable du service ayant intégré il y a trois ans des agents de l'ancien Département du Rhône, elle était en terrain connu. Tout s'est très bien passé.

**Comment qualifieriez-vous le travail d'équipe au sein du service ?**

Il s'apparente à un travail d'abeilles dont le miel serait l'information. Pour assurer entraide et collaboration, les profils de poste ont été construits de



façon double. Nous avons tous des missions individuelles et partagées (ex : achats d'ouvrages, gestion d'abonnements, alimentation des newsletters,...) et des missions collectives (permanence en salle de lecture, réalisation de la revue de presse,...). Complémentaires et polyvalents, nous disposons d'une relative autonomie dans l'exercice de nos missions.

## DES MISSIONS INDISPENSABLES AU BON EXERCICE PROFESSIONNEL DE CHACUN

Par ses activités documentaires, le service Documentation apporte un soutien aux missions stratégiques et opérationnelles de la collectivité ainsi qu'un large accès à l'information professionnelle. Ses missions se résument comme suit :

- Veiller, collecter, sélectionner et diffuser aux bénéficiaires – agents et élus des deux collectivités –, les informations parues sur des supports externes (journaux, livres,

- sources internet, etc.). Pour mémoire, le portail documentaire, véritable site internet de ressources, permet la conservation, la recherche et la mise à disposition de ces informations,
- Gérer l'achat des ressources documentaires : journaux, revues spécialisées, livres, bases de données et redevance pour la rediffusion d'informations au format numérique,

- Assurer un service personnalisé à ses utilisateurs : conseiller, effectuer des recherches documentaires, prêter des ouvrages ou revues, diffuser de façon sélective, former et alerter. Bien évidemment, ce rôle est en constante évolution technique et professionnelle pour offrir un service de qualité aux utilisateurs (cf : entretien avec Geneviève Vazette, responsable du service Documentation).

## ENTRETIEN AVEC

MÉLANIE BECK, DOCUMENTALISTE

## « Une documentaliste joue un rôle de médiation »

**Que fait concrètement une documentaliste ?**

Par la maîtrise des techniques de recherche et de validation d'une information, elle assure la diffusion d'une information fiable et pertinente. Par ailleurs, via une écoute active des besoins exprimés, elle traduit les demandes pour y répondre avec justesse. Les documentalistes sont des facilitatrices.

**À l'heure de « l'infobésité », que conseillez-vous pour trouver la bonne information ?**

Recourir à nos services ! Outre la consultation du portail où il y a quantité d'articles, dix-neuf pages thématiques et des veilles à se créer via une diffusion sélective d'informations, chacun peut aussi nous solliciter directement. Le conseil, l'information, la recherche documentaire ou l'emprunt de livres s'effectuent par téléphone, courriel ou sur place, en salle de travail.

✖ Personnes de l'équipe : [Comète](#) > revue de presse > Onglet violet « nous connaître »

**Une chose qui vous étonne toujours dans votre métier ?**

La diversité des demandes formulées. Récemment, j'ai effectué une recherche sur les plaques d'égout. En prenant ce poste, je n'imaginai pas qu'un jour, j'aurais à m'intéresser à un tel sujet.

## ENTRETIEN AVEC GENEVIÈVE VAZETTE,

RESPONSABLE DU SERVICE DE DOCUMENTATION ET PRÉSIDENTE D'INTERDOC (L'ASSOCIATION DES DOCUMENTALISTES DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)

## « Un service au cœur des problématiques des collectivités locales »

**En quoi les nouvelles technologies de l'information et de la documentation font-elles évoluer la fonction documentaire ?**

Compte tenu du développement des ressources documentaires numériques et l'accès aisé à des sources d'information via internet, la fonction documentaire s'oriente désormais plus spécifiquement vers l'utilisateur. Relativement habitué à être autonome dans ses recherches, ce dernier attend que nous lui offrons un accès facilité et fiable à cette information, et que nous le formions à rechercher lui-même dans des bases de données spécialisées. Cela implique, de notre part, l'acquisition de compétences spécifiques (maîtrise des réseaux, des flux RSS, de la création de contenus web...), mais aussi une certaine vigilance face aux enjeux de l'open data. En fait, ces transformations du métier font de nous de véritables architectes de l'information,

alliant conception technique et organisation des contenus.

**Qu'aviez-vous particulièrement à cœur de réussir dans ce projet ?**

La cohésion d'équipe car, en doc', on pense et bosse « collectif » ! Cela s'est d'ailleurs plutôt bien passé. Dès le départ la liaison s'est faite simplement entre les agents, chacun apportant et échangeant sur son métier. Aujourd'hui, il y a une bonne ambiance de travail et je remercie l'ensemble de l'équipe pour son état d'esprit positif.

**Avec quatre mois de recul sur le fonctionnement du service commun, voyez-vous des points à améliorer ?**

Pour finaliser cette ouverture, il nous faut davantage développer notre communication à l'attention de nos collègues de la Ville, afin de qu'ils connaissent mieux notre offre de service.

**L'ENRICHISSEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE**

Grâce au regroupement des professionnels issus des deux collectivités, les prestations ont été élargies. Outre la création de pages thématiques afin que soient intégrées les compétences communales, les formations à la bonne utilisation du portail documentaire se multiplient, offrant l'opportunité de gagner

en autonomie dans l'accès à l'information. Le transfert de 3 500 ouvrages de la bibliothèque de la Ville de Lyon vient également enrichir le nombre de livres empruntables sur place ou à distance. Il convient aussi de noter que la nouvelle version de la revue de presse quotidienne (cf : encadré ci-contre), effective depuis le 2 janvier, est particulièrement

appréciée des agents. « Pour que les lecteurs trouvent rapidement l'information dont ils ont besoin, nous l'avons structurée par grandes thématiques : finances ; économie ; social/santé ; urbanisme ; transport ; culture, etc. Les agents de la Ville y accèdent sur l'intranet de la Ville ; quant aux agents de la Métropole, rien n'a changé pour



« eux, la consultation s'effectuant via Comète » précise Cécile Lardet, documentaliste. Autre activité amenée à se développer : la participation du service Documentation aux événements de la collectivité « Lors de notre journée professionnelle du 6 février 2018 sur le secret professionnel, la Doc' a tenu, dans le hall de la Bourse du travail, un stand présentant nombre d'ouvrages et revues en lien avec le thème du jour. Nos agents, localisés à Gerland ou sur le territoire, ont apprécié que le service de la Documentation vienne à leur rencontre. Nous recommencerons ce type de partenariat car nous avons tissé des liens étroits avec lui. Chaque semaine d'ailleurs, il alimente notre Fil info DSHE (lettre des encadrants de la délégation) en nous indiquant des articles et émissions radio à écouter en podcast sur les thèmes relevant de notre compétence », souligne Madeleine Aufrand, chargée de communication à la délégation Développement solidaire, habitat et éducation. Enfin, dernière nouveauté : les trois newsletters auxquelles les agents peuvent s'abonner sur la page du portail documentaire et qui permettent d'approfondir des domaines spécifiques sur des thématiques générales, sociales ou techniques.

✖ Comète > revue de presse > onglet violet  
« newsletters »



De gauche à droite : Geneviève Vazette, Florence Orsini, Caroline Houg, Delphine Durand.

## La revue de presse : une quotidienne course contre la montre

À partir de 8 heures, dans la salle de réunion dédiée, tous les agents du service s'attablent autour d'un café et - en guise de nourritures - forcément spirituelles ! - les journaux du jour ! Chacun en parcourt deux ou trois jusqu'à 8 h 45, en « post-itant » les articles qui lui semble à retenir. À noter qu'une double lecture est réalisée pour « Le Progrès » afin de balayer de façon exhaustive les compétences des deux collectivités. Vers 9h00, après débat sur le choix parfois cornélien de l'information la plus opérationnelle (entre le texte pédagogique du Monde et celui plus synthétique des Échos), l'heure tourne, il faut bien trancher ! Chacun s'en retourne à son ordinateur pour télécharger les articles sélectionnés sur le site de l'agrégateur de presse et acquérir, ainsi, les droits de diffusion numérique ; le coût variant entre 10 et 22 euros HT par article. Enfin, entre 9h30 et 10h, les agents peuvent cliquer sur l'onglet « revue de presse » de la page d'accueil de Comète et lire l'information qui leur est nécessaire pour le bon exercice de leurs missions.



De gauche à droite : Cécile lardet, Maud Varriale, Sarah Guinet, Geneviève Vazette, Chantal Volpe, Mélanie Beck, Chantal Sicotet et Michèle Billoud.

ENTRETIEN AVEC **AGNÈS DUMONT**, GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE À LA DIRECTION DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE LYON

## « Un service sur-mesure et réactif »

### Comment fonctionnez-vous avec le service Documentation mutualisé ?

Quand j'ai une demande à formuler, je privilégie l'envoi d'un courriel à l'adresse documentation@grandlyon.com. Les réponses sont précises et le suivi rapide. Pour ce qui est du prêt d'ouvrages, je consulte à partir du portail de la Ville. Travaillant avenue Jean Jaurès à Lyon, lorsque je réserve un livre, il me parvient via le courrier interne. J'emprunte le même canal pour le retour.

✖ Pour réserver un livre : Comète > Revue de presse > onglet violet > « Bibliothèque »

### Parlez-nous de la qualité de la prestation dont vous bénéficiez aujourd'hui ?

Cette mutualisation des deux services de

Documentation démultiplie les ressources à disposition des agents. La consultation quotidienne de la revue de presse me fait gagner un temps fou. Il en est de même avec la rubrique « ID Veille » dont les thématiques s'avèrent très riches. J'apprécie aussi beaucoup la rubrique concours comportant de nombreux ouvrages dont de précieux corrigés et livres de culture générale.

✖ Page Concours : Comète > revue de presse > onglet violet « Concours »

### Qu'en est-il de la relation avec les agents du service mutualisé ?

Ils sont à l'écoute et de bon conseil. Récemment, je souhaitais acquérir pour mon service un ouvrage qui n'était plus à jour. En échan-



geant avec le service de Documentation, il s'est avéré que le livre était épuisé. Aussi, suite à une rapide recherche, un autre document m'a été proposé. Après sollicitation de mon accord sur la pertinence du choix, le livre a été acheté et je l'ai reçu par courrier interne.

## UN ESPACE DE TRAVAIL, DE CONSEIL, DE TRANQUILLITE ET DE CULTURE

Afin d'offrir à ses bénéficiaires l'accueil et le conseil de professionnels, un nouvel espace de documentation a été créé. Il est ouvert tous les jours de 8 h 30 à 16 h 30 et au-delà, sur rendez-vous. Situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de la Métropole, le long du couloir du restaurant administratif, il comprend trois espaces distincts. Le coin lecture où, confortablement installé dans des canapés, on peut lire revues et journaux auxquels la collectivité est abonnée. Juste à côté, a été positionnée la bibliothèque de prêt qui, d'ici l'été, comportera 5 000 ouvrages, ces derniers portant sur l'ensemble des compétences des deux collectivités. Enfin, un espace de travail est dédié aux agents de passage rue du Lac.

Deux ordinateurs en libre-service, deux autres bureaux où l'on peut connecter ordinateurs portables ou tablettes ainsi qu'un espace collectif, constitué d'une grande table et de quatre chaises permettent de travailler à distance de son bureau. Un système de permanence en demi-journée assure, aux agents fréquentant ce lieu, un conseil personnalisé.

Pierre Dempuré, assistant de documentation, montre à un utilisateur les modalités de connexion sur les postes en libre accès »



### UNE OUVERTURE SUR LA DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN

Avez-vous remarqué que le service de la Documentation changeait les tableaux de son espace chaque saison ? Depuis le 29 mai, il a d'ailleurs mis en exposition de nouvelles œuvres d'art originales qu'il emprunte à l'Artothèque de la bibliothèque de la Part-Dieu. Constituées d'estampes, de toiles ou de photographies, ces œuvres représentant les principaux courants artistiques depuis 1945, sont choisies par l'équipe elle-même.

**MURIEL PASSI-PÊTRE**, DIRECTRICE SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL (DSHE), UTILISATRICE DE L'ESPACE DE TRAVAIL DE LA DOCUMENTATION

### « Un service qui nous simplifie la vie »

« J'apprécie cet espace de travail constituant un complément intéressant aux prestations qu'offre le portail documentaire. La bibliothèque est bien fournie. J'y emprunte aussi bien des livres portant sur les thématiques du métier du social que

des ouvrages de management, le rayon s'avérant particulièrement riche. Comme mon bureau est localisé à la Halle Borie, j'utilise souvent les ordinateurs en libre-service, avant ou après une réunion à l'Hôtel de Métropole. Je m'évite la fa-

tigue des trajets et optimise mon temps de travail. Surtout que le nouvel espace est idéal pour travailler. Calme et studieux, il me rappelle mes années de fac où je fréquentais assidûment les bibliothèques universitaires. Nostalgie, nostalgie... »



# DE L'IMPRIMERIE À LA REPROGRAPHIE

En quarante ans, les moyens pour reproduire un document original ont beaucoup évolué. Brève histoire de la reprographie à la Métropole.

**A**u début des années 80, tandis que l'une des composantes de la future Métropole s'appelait encore la COURLY, l'atelier de reprographie était installé sur deux étages, dans un bâtiment situé rue Voltaire.

En ce temps-là, Thierry Blanqué était conducteur offset-photographeur au sein de cet atelier. Il se souvient : « *il était partagé en quatre secteurs. Au rez-de-chaussée, il y avait une partie impression, équipée de quatre machines offset, et une partie façonnage avec massicot, piqueuse, encolleuse... Au premier étage était installée la partie photogravure avec chambre noire, table lumineuse...* ».

En effet, à cette époque, il fallait insoler et graver des plaques d'aluminium avant d'imprimer les documents que l'on devait reproduire. Au premier étage, il y avait aussi la partie multipoint, l'ancêtre de la mise en page avant impression. En tout, une douzaine d'agents travaillaient au sein de cet atelier. De nombreux travaux y étaient réalisés : impression des budgets, des délibérations, des notes de service et en-têtes de lettre deux couleurs...

C'est ici également, qu'à partir de juin 1991, fut imprimé, en bichromie, le premier journal interne de la Communauté urbaine Côté cour Côté jardin.

## LE GRAND DÉMÉNAGEMENT

En 1994, l'atelier a déménagé rue Garibaldi, dans les locaux d'un ancien commissariat de police. L'objectif de cette opération était de regrouper l'ensemble des machines de la chaîne reprographique en un même lieu et de rapprocher le service de « *ses clients* ».



L'atelier de reprographie dans les années 80 installé rue Voltaire.

Ce fut l'occasion de renouveler le parc matériel, notamment de mettre en place la photocopie en couleur, et d'offrir un nouveau service : le tirage des diapositives 24X36 ou leur inclusion dans un document. Du côté de la reliure, la grande nouveauté de l'époque fut la mise en route d'une nouvelle machine permettant de relier les dossiers en dos carré collé, avec une première couverture en plastique et une dernière cartonnée.

Par ailleurs, le photocopieur central, jusque-là installé dans un local situé au niveau du hall de l'Hôtel, non loin du courrier, allait rejoindre ses « nouvelles sœurs » rue Garibaldi.

Ouvrons ici une parenthèse : avant 1994, il n'existait qu'un seul gros photocopieur central pour l'ensemble des services. C'était un temps où les ordinateurs n'avaient pas encore colonisé l'administration et où les reines étaient des machines à écrire électriques, à boules pour les plus modernes, et, pour les mieux loties, équipées de petits écrans à cristaux liquides monochromes intégrés préfigurant le traitement de texte balbutiant.

Quant à Thierry Blanqué, il changera de métier en 1999, lorsque l'impression du journal interne Côté cour Côté jardin sera sous-traitée à l'extérieur.

## L'ATELIER AUJOURD'HUI

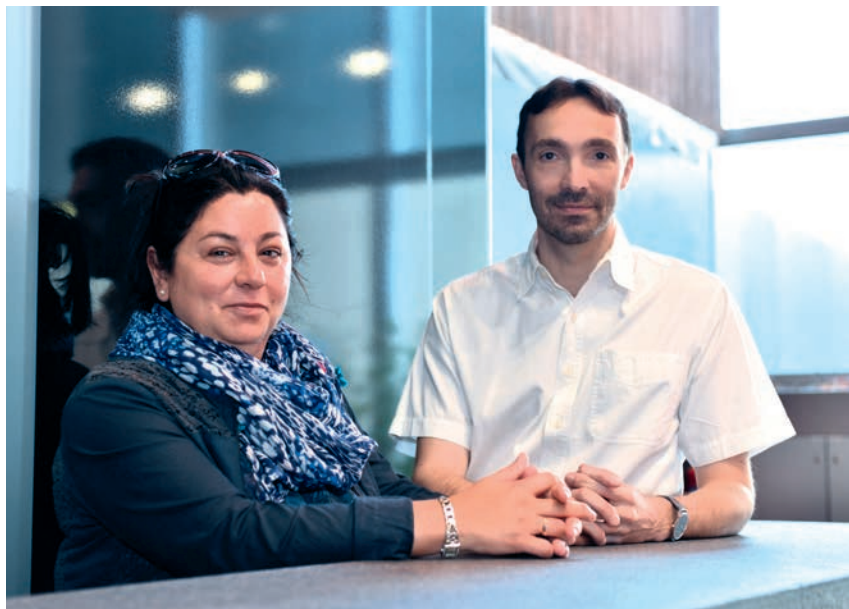
« *L'atelier de reprographie emploie aujourd'hui neuf agents* », indique Anne Bellard la responsable. L'équipe de professionnels réalise plus de 3,5 millions de copies par an et près de 4000 commandes sont traitées durant le même laps de temps. Cet atelier propose des services très variés : réalisation de brochures, catalogues, dépliants, cartes de visite, affiches, tirages de plans, gravage de CD-DVD, numérisation d'originaux papiers, gestion de publipostage, aide à la PAO\*... Il dispose d'un matériel performant dont trois copieurs numériques, une plieuse-brocheuse piquée, un thermorelieur dos carré collé avec chargeur de couverture et raineuse pour réaliser des catalogues avec des couvertures enveloppantes personnalisées, un traceur de plan... Progrès oblige, les demandes de travaux se font directement via le logiciel de commande en ligne : ReproNum. « *La démarche environnementale n'est pas négligée, souligne Anne Bellard, puisque notre atelier est labellisé Imprim'Vert\*\*.* » Ce mois, une nouvelle machine va intégrer l'espace : une presse numérique capable de produire 100 pages/minutes, recto verso sans perte de vitesse contre 80 pages/minutes recto actuellement.

\*publication assistée par ordinateur

\*\*la marque des imprimeurs respectueux de l'environnement.

# LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES: UN NOUVEAU PARADIGME EN MATIÈRE DE GESTION DE LA DONNÉE

Quarante ans après la création de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et dans un contexte d'ouverture croissante des données, (open data), un texte européen renforce la protection des données à caractère personnel. Le Petit Métropolitain vous explique les tenants et aboutissants d'une démarche qui concerne chacun d'entre nous.



Tamam Rose Hannouche Yonis, responsable du service des Affaires juridiques et de la commande publique et Déléguée à la Protection des Données (DPD), et Frédéric Pointu, responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) à la direction Innovation numérique et des systèmes d'information.

Depuis le 25 mai dernier, l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) conforte le droit des personnes en matière de données à caractère personnel. Au sein des organismes publics comme privés, toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres (nom, mail, numéro de portable,...) est davantage sécurisée. Or, comme l'actuelle "affaire Facebook" en témoigne, c'est surtout le traitement de la donnée, à savoir le processus par lequel une personne manipule des données collectées pour une finalité définie (attribution d'un logement, suivi de grossesse,...) qui nécessite une extrême vigilance. La mise en œuvre du RGPD implique donc une organisation spécifique au sein de l'institution.

## LES QUATRE CHANGEMENTS MAJEURS

La Métropole de Lyon a désigné sa Déléguée à la Protection des Données. Il s'agit de Tamam Rose Hannouche Yonis qui, avec l'appui d'un collègue composé de la responsable de l'unité Administration

générale, Lucie Binetruy, d'une juriste, Clélia Romanelli et du Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI), Frédéric Pointu, est garante de la mise en conformité avec la nouvelle réglementation. Par ailleurs, les formalités déclaratives auprès de la CNIL ayant été remplacées par une responsabilité partagée des acteurs, la collectivité a maintenant une obligation de résultats et non plus de moyens. À cela s'ajoute le principe de l'autocontrôle exigeant que chaque agent à l'initiative d'un projet nécessitant de traiter des données personnelles, doit, afin d'en assurer la sécurité, en informer la collectivité via la boîte mail dédiée [dpd-metropolede lyon@grandlyon.com](mailto:dpd-metropolede lyon@grandlyon.com). Enfin, comme la protection de la vie privée se trouve renforcée, des études d'impact devront être menées en amont de tout démarrage de chantier informatique touchant aux données personnelles (notamment celles considérées comme sensibles : santé, mobilité,...). Cette précaution entend éviter les risques de violation et les conséquentes sanctions financières à tout manquement. « *Le RGPD renforce notre vigilance à l'égard des traitements des données dans la mesure où nous devons à tout moment pouvoir prouver que tout a été prévu pour faire en*

sorte que les seuls responsables de traitement aient accès aux données dont ils ont réellement besoin. Cela oblige à une veille constante sur l'évolution des applications » souligne Mickael Mottin, Assistant informatique (AI) au service Accompagnement à la transformation.

### LE PLAN D'ATTAQUE POUR S'Y PRÉPARER

Pour que la loi soit appliquée au mieux, en plus de pages Comète spécifiques, des sessions de sensibilisation en direction des métiers les plus impactés (juristes, MOI/AI, chefs de projets informatiques, ...) ont été organisées. « Cette information a permis aux agents d'acquiescer les bons réflexes lorsqu'ils manipulent des données nominatives, de mieux comprendre ce que recouvre une violation de donnée, mais aussi de conseiller et d'agir avec vigilance en verrouillant l'écran d'ordinateur, en ne laissant pas traîner sur les bureaux dossiers ou clés USB » indique Tamam Rose Hannouche Yonis, toute récente DPD. La Métropole est, par ailleurs, en train de répertorier les opérations impliquant de recueillir et de traiter des données. Cet inventaire, pour lequel les MOI/AI sont fortement mis à contribution, recense aussi bien les formulaires à remplir par le public sur notre site internet, (ou sur papier), que tous les renseignements rentrés dans les logiciels par les agents, etc. Aussi, plus qu'une affaire de sigles – CNIL, RGPD, DPD – ou de mots – données personnelles, traitement, finalité, etc. – la protection des données personnelles est l'affaire de chacun et de tous !

✂ **Comète**, page juridique de la rubrique Ressources > Juridique, annonces et commande publique

### INTERVIEW

**FRÉDÉRIC POINTU**,  
RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES  
D'INFORMATION (RSSI) DE LA MÉTROPOLÉ À LA DINSI

## « Les agents sont acteurs d'une bonne sécurité informatique »

### L'hygiène informatique étant une affaire collective et personnelle, quels conseils donnez-vous aux agents pour œuvrer à la sécurité de notre système d'information ?

Choisir des mots de passe efficaces, c'est-à-dire comportant soit au moins 12 caractères et 4 types différents (minuscules, majuscules, chiffres et caractères spéciaux), soit dotés de plus de 20 caractères et uniquement des minuscules. Accepter toutes les mises à jour de logiciels et systèmes d'exploitation en veillant à éteindre chaque soir l'ordinateur. Travailler sous « L », « P » et « K », mais non sur « C », ce lecteur n'étant pas sauvegardé.

### Et d'un point de vue privé ?

Adopter les mêmes réflexes de précaution qu'au bureau, à savoir : ne pas cliquer trop vite sur des liens et ne les ouvrir qu'en saisissant soi-même l'adresse du site dans la barre du navigateur. Répondre avec prudence aux courriels de sources mal voire non connues et se montrer vigilant à l'égard des pièces jointes, susceptibles de contenir du code malveillant.

### Un dernier point ?

Se méfier des clés USB, premier vecteur de propagation de virus.

### TÉMOIGNAGE

**NATHALIE VERNUS-PROST**, ADMINISTRATRICE GÉNÉRALE DES DONNÉES À LA DINSI

## « La donnée : un actif territorial à haute valeur ajoutée »

« En matière de diffusion de données, nous faisons partie des collectivités les plus avancées. Le Service public de la donnée, au cœur de la démarche Métropole intelligente, promeut l'accès et la réutilisation de ces données métropolitaines dans un cadre de confiance. Cela se traduit par des outils comme la plateforme [data.grandlyon.com](http://data.grandlyon.com), et dans l'organisation, par des services dédiés à la DINSI qui accompagnent

les directions comme nos partenaires (publics, privés) dans la valorisation de leurs données. Cela va de l'accès à des données pour le lancement d'un projet (ex : obtenir la liste des Maisons de la Métropole pour les Solidarités et de leurs périmètres d'intervention), au croisement de données pour prendre une décision (ex : connaître les modes de transports autour de plusieurs lieux d'implantation), ou en

core le développement d'un service numérique (ex : alimenter le guichet numérique métropolitain), etc. Au sein de la délégation au Développement urbain et cadre de vie, notamment les services Mobilité et Ressources de la direction Stratégies territoriales et politiques urbaines, mais aussi des communes, on trouve nombre d'experts de la donnée. Enfin, il est à signaler que nous nous attachons également à



la question de la donnée personnelle en allant au-delà du RGPD, à travers l'expérimentation d'accompagnement des citoyens à se réapproprier celles-ci via le projet « MesInfos » mené avec la direction de l'Eau. »

# FESTITABL' RIME AVEC DÉLECTABLE ET DURABLE



Festitabl' contribue à la diffusion d'une alimentation saine et de proximité en faisant se rencontrer localement les acteurs issus des domaines de l'agriculture et de l'évènementiel. Pilotée par le Pôle Métropolitain, cette démarche fait travailler ensemble le service Écologie et développement durable avec les directions des Sports et de la Culture.

Quel est le point commun entre Nuits Sonores et Lyon Free Bike ? En 2018, ces deux événements font la promotion d'une alimentation locale et durable. Dans le cadre de la démarche Festitabl', les organisateurs de ces manifestations sont accompagnés par le Pôle Métropolitain<sup>(1)</sup> pour faciliter l'approvisionnement, en produits locaux et de saison, les espaces buvette ou restauration. Labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation au titre du Programme National de l'Alimentation, ce projet lié à certains événements culturels et sportifs du territoire, existe depuis 2015. Testé en 2016 avec les Nuits de Fourvière et Woodstower, en ce qui concerne la Métropole, il poursuit son expérimentation en 2018 avec une deuxième promotion<sup>(2)</sup>.

## DIALOGUE, MISE EN RELATION ET INVENTIVITÉ

« En s'appuyant sur un réseau d'acteurs et de ressources en matière d'alimentation durable et de proximité, ce projet accompagne aussi bien les organisateurs de manifestations dans leurs démarches de demande d'approvisionnement que les traiteurs locaux et leurs fournisseurs afin qu'ils commu-



Camille Citerne, cheffe de projet économie et agriculture au Pôle Métropolitain, et Sylvie Pislar, chargée de mission développement durable au sein de la direction Stratégie territoriales et planification urbaine (DDUCV) mise à disposition du Pôle

niquent mieux sur l'ancrage local et la qualité environnementale de leur offre » indique Sylvie Pislar, chargée du suivi des événements de ce type pour la Métropole. Outre un diagnostic détaillé des pratiques de restauration locale, Festitabl' vise à mettre en relation des responsables d'évènements avec les producteurs, brasseurs et autres acteurs économiques du territoire. L'accompagnement se manifeste par la mise à disposition d'un guide pédagogique, disponible via le site

internet du Pôle Métropolitain, et un partage d'expériences avec des événements précurseurs pour prouver la faisabilité de la démarche. « À la croisée de la culture et de l'agriculture périurbaine, ce projet donne de la visibilité aux produits de proximité dans les événements festifs grand public. Sans oublier qu'à travers une communication adaptée, il vante les vertus d'une nourriture de qualité en termes de santé publique » souligne Camille Citerne, pilote du projet Festitabl'. Face au succès du cru 2018 des Nuits Sonores (voir ci-contre), on se dit que le logo de l'évènement résume tout : quand « c'est près, c'est bon » !



## LES CIRCUITS COURTS ET LES IDÉES LONGUES DES NUITS SONORES 2018

Nuits Sonores accueille près de 140 000 festivaliers qui, de jour comme de nuit, sont amenés à se restaurer sur des food trucks\*. Deux d'entre eux souhaitant renforcer leurs approvisionnements locaux sont entrés dans la démarche « Festitabl' ». Il s'agit de « La Bonne Dôze » à La Sucrière et de « Bis'Truck » sur le site Fagor-Brandt. Chacun a proposé des menus variés (tartines veggie ou terroir, burgers reblochon, chili con carne, frites fraîches...) utilisant des produits frais et locaux, notamment des pommes de terre et du bœuf en provenance du département. Près de 250 enquêtes réalisées via une application confirment que consommer local est une attente des festivaliers ; ces derniers sont d'ailleurs prêts à participer financièrement à l'effort réalisé.

(1) : Le Pôle Métropolitain regroupe la Métropole de Lyon, Saint-Etienne Métropole, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI), Vienne Condrieu Agglomération, la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais, dans une démarche de coopération. Pour plus d'infos, [www.polemetropolitain.fr](http://www.polemetropolitain.fr)

(2) : Outre Nuits Sonores et Lyon Free Bike, sont également concernés le Marathon du Beaujolais, Paroles et musiques, Oreilles en pointe et Caravan jazz.

\*Camions de restauration rapide

# POURQUOI

## PARTICIPER À SENTEZ-VOUS SPORT ?

Oyez, oyez braves agents : vendredi 21 septembre prochain se déroulera la 4<sup>ème</sup> édition de **Sentez-vous sport**, une manifestation exclusivement réservée à TOUS les agents de la Métropole de Lyon.

Sentez-vous sport est devenu un évènement récurrent qui a pris place dans la vie des agents de la Métropole. Organisé par le service Communication interne, cette opération fédère les énergies internes et des partenaires multiples et variés dont le Comité régional olympique et l'association Lyon Sport Métropole. Il s'agit d'un évènement sportif dont l'objectif est non seulement de promouvoir la pratique du sport, mais aussi le «team-building», l'interconnaissance et le bien-être au travail. Il s'inscrit en outre pleinement dans le cadre de la semaine européenne du sport au travail.

### Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS

Sentez-vous sport se déroulera lors de la pause méridienne qui cette année sera exceptionnellement élargie. Pour ceux qui participeront aux épreuves sportives, les compétitions se dérouleront de 10h30 à 12h30 par équipe (rallyes, football, badminton, relais 4x2 km, pétanque). Pour les autres, entre 11h30 et 14h30, de très nombreuses activités leurs seront proposés : rallyes découverte de sports insolites, activités de bien-être et de détente, animations, relaxation dans un espace convivialité, le tout avec un pique-nique offert.

### INSCRIT DANS LE PLAN QVT

Cette année, cet évènement permettra de mettre en avant la politique sport de la Métropole de Lyon et aussi de promouvoir le plan Qualité de vie au travail (QVT) -



Romain Viron, Jade Mançois, Dalila Bellarbi, et Ali Fellague entourent Ingrid Tanqueray, meneuse de l'équipe féminine de Lyon basket ASVEL.

dont il est devenu l'une des composantes - porté par la direction des Ressources humaines et adopté en novembre 2017. Ce plan vise globalement à améliorer les conditions de travail grâce à la prévention et à la sensibilisation à la santé sous toutes ses formes. Sans oublier une opération de sensibilisation aux situations de handicap via des animations et initiations handisports.

## Ils y sont allés, ils ont aimé ça, ils en redemandent !

**Romain Revon, Jade Mançois, Dalila Bellarbi, et Ali Fellague, ont participé à Sentez-vous sport l'an dernier. Cette année, ils ont accepté de figurer sur l'affiche annonçant Sentez-vous sport. Ils entourent la basketteuse de l'ASVEL Ingrid Tanqueray. Témoignages.**

Pour **Dalila**, cette manifestation « est une occasion de partager, dans la bonne humeur, autre chose que les tracasseries quotidiennes du bureau avec des collègues de tous les services. ».

**Jade** : « Nul besoin d'être de grands sportifs, il suffit d'être motivé et d'avoir envie de passer un magnifique moment dont on garde de très bons souvenirs. Quelle que soit sa condition physique, il est possible de bouger, faire du sport et être dynamique ».

**Ali**, en sportif accompli, participe à l'opération pour « promouvoir le sport, au sens large du terme, au sein de notre collectivité et ainsi partager une culture sportive commune. Ce qui me

plaît c'est de pouvoir mélanger les services au sein d'une équipe où il n'y a plus de barrière hiérarchique : on est tous au même niveau ».

Quant à **Romain**, il déclare « faire un petit challenge avec les collègues, sortir des bureaux et du quotidien... J'aime bien le sport en général. Ayant un handicap, je veux montrer que, malgré cela, je peux faire du sport. Le logo handicapé ou sourd n'est pas marqué sur mon front ! ».

Et quand on lui demande ce qu'il dirait à ses collègues pour les inciter à venir à Gerland au mois de septembre il répond avec enthousiasme : « Bougez-vous ! dérouillez votre carcasse ! Un p'tit footing ne va pas vous faire de mal... on fait un haka et on attaque ! »

### LYON ASVEL BASKET PARRAINE L'ÉDITION 2018

En 2016, Mélina Robert-Michon, athlète française spécialiste du lancer du disque, vice-championne aux Jeux olympiques de Rio en 2016, avait « marrainé » Sentez-vous sport. L'an dernier l'équipe 1 du Lou rugby était présente à nos côtés. Cette année, l'équipe féminine de basket parraine cette édition.

**Pour participer :**  
inscription obligatoire :  
[Comete.ou.lyonsportmetropole.org](http://Comete.ou.lyonsportmetropole.org)  
✂ Plus d'info :  
**Comète page dédiée** ou mail :  
[sentezvousport@grandlyon.com](mailto:sentezvousport@grandlyon.com)

# DES VEILLEURS AU SERVICE DES ARBRES

Les arbres sont indispensables au cœur des villes, non seulement pour l'agrément en comblant nos envies de nature mais aussi parce qu'ils jouent le rôle d'un climatiseur lorsque les grosses chaleurs de l'été s'installent. Toute l'année cependant ils réclament soins et attention.



## GILLIAN CLAUZEL

« Après une formation littéraire (Bac L+ DEUG de lettres modernes), j'ai finalement décidé de me diriger vers un métier créatif et concret. J'ai choisi de reprendre un BTS Aménagement paysager en alternance, suivi d'un C.S. (équivalent Licence pro) en infographie paysagère. À l'issue de ces études professionnelles, j'ai travaillé plus de deux ans dans une entreprise paysagiste. J'ai quitté ma région natale (Yonne 89) et j'ai finalement intégré la Métropole en 2012 sur un poste de surveillant de travaux au service Arbres et paysages ».



## DES BINÔMES AU SERVICE DES ARBRES

Le service Arbres et paysages placé sous la responsabilité de Frédéric Ségur règne sur 100 000 sujets à feuilles caduques... ou pas. La surface de couvert ombragé de ces arbres correspond à soixante-cinq fois celle de la place Bellecour ! On dénombre 377 espèces et variétés d'arbres différentes sur le territoire métropolitain. 2 à 3000 nouveaux sujets sont plantés chaque année. Pour surveiller ce petit monde et le faire évoluer, le territoire métropolitain a été divisé en quatre secteurs sur lesquels opèrent des binômes : un technicien et un surveillant de travaux. Gillian Clauzel, surveillante de travaux, partage le secteur nord avec Patrice Noblet (technicien).





## MARIANNE ET GILLIAN : NOUVELLE RENCONTRE

Souvenez-vous, au mois d'avril Gillian avait été accueillie au centre de formation métropolitain de Saint Fons pour poser son regard sur le métier et les missions de Marianne Fauquembergue (DRH). Aujourd'hui Gillian, à son tour, va partager son activité, durant quelques heures, avec sa collègue. Le premier temps de la rencontre se joue au second étage du Clip, à l'angle cours de la Liberté, là où est implanté le service de Gillian. C'est ici qu'elle « administre » les arbres d'alignement et d'espaces publics du secteur nord. « *Tous les arbres du territoire métropolitain, sauf ceux des deux parcs Lacroix-laval et Parilly, sont recensés dans une base de données. Chaque arbre est identifié dans une fiche : essence, hauteur, circonférence, diamètre de la couronne, état sanitaire...* ». Existe-t-il sur son secteur un arbre remarquable ? « *Oui, à Fontaines Saint-Martin la star est un vieux platane qui a un tour de taille de 510 centimètres* ».



## SUR LE TERRAIN

Ce jour-là, la météo n'est pas très clémente. Le ciel est menaçant. Malgré cela, Gillian propose à Marianne une escapade sur le terrain. Direction Sathonay-Village, route de Saint Trivier, où se déroule une plantation d'arbres d'alignements. Sur place, les engins sont déjà à l'œuvre pour creuser les fosses dans lesquelles seront déposés les végétaux. « *Le temps des plantations s'achève, souligne Gillian. Nous recevons chaque arbre avec sa motte de terre enserrée dans de la toile de jute* ». Alignés comme à la parade il y a une vingtaine d'érables et de cerisiers à fleur. Après les avoir

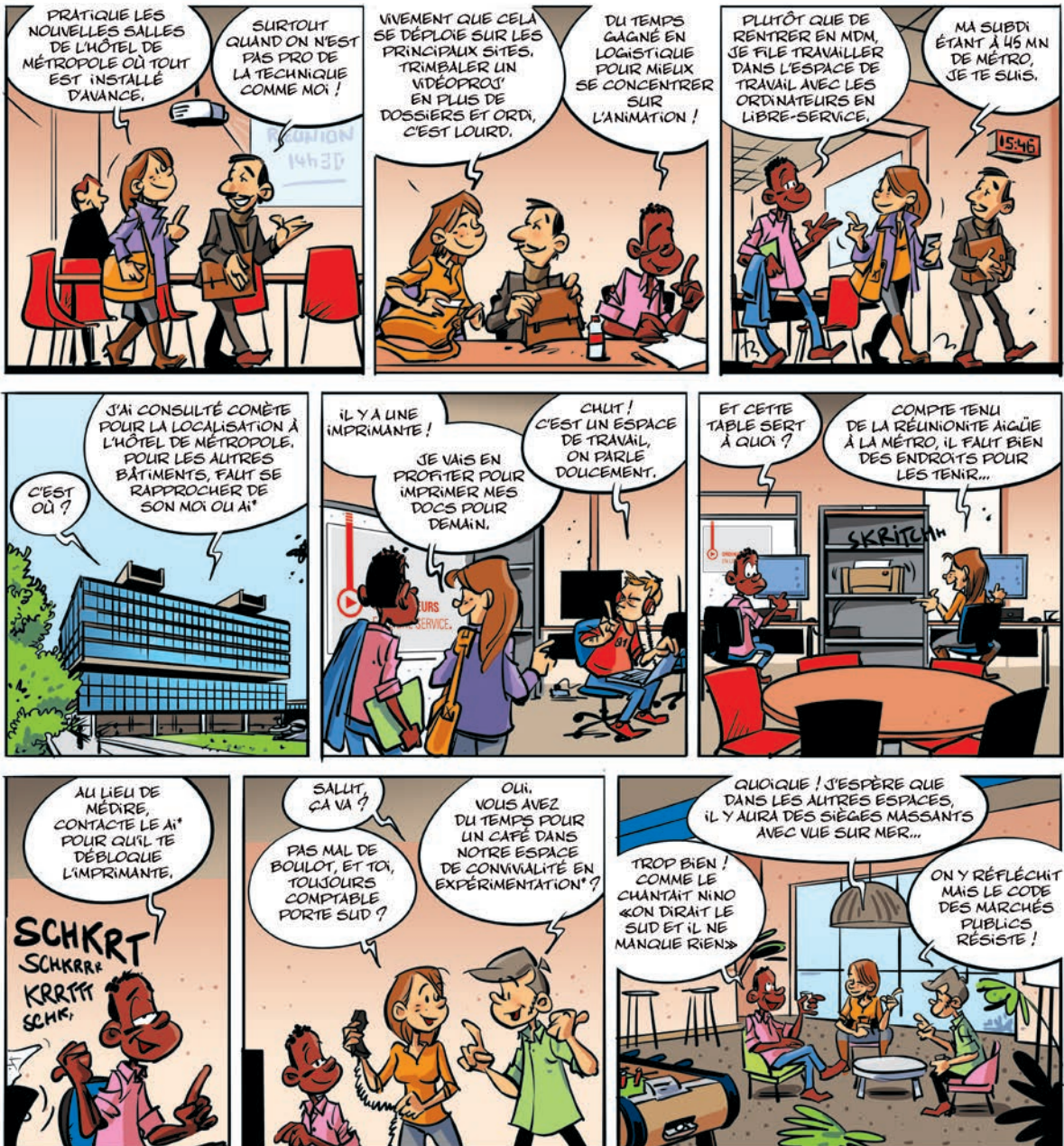
planté, les ouvriers paysagistes vont installer, autour de chaque arbre, une structure en bois qui servira de tuteur le temps que le sujet prenne de la vigueur. Être au service des arbres est une valse à quatre temps, au fil des saisons. On plante, on élague, on surveille l'état sanitaire et on arrose si besoin... « *Les végétaux que l'on plante ont séjourné entre 5 et 15 ans dans des pépinières* ». Les premières années de la vie d'un arbre en ville sont particulièrement surveillées. Il faut l'arroser si nécessaire, le tailler pour lui donner sa forme et dessiner sa silhouette dans le paysage urbain.



→ **Un inventaire a recensé les arbres du territoire (nombre, localisation, essences, état de santé...). Ces informations sont disponibles pour tous sur la base de données cartographique - <http://data.grandlyon.com>**

# SIMPLIFIER LA VIE DES AGENTS AU TRAVAIL, UN OBJECTIF QUI SE CONCRÉTISE

Dans plusieurs bâtiments, la Métropole installe des salles de réunion avec vidéoprojecteurs, ordinateurs et écrans muraux, mais aussi des espaces dotés d'ordinateurs en libre-service ainsi que des lieux de convivialité. Ces équipements inscrits dans l'axe 4 de la feuille de route de l'administration, se mettent en place progressivement pour améliorer votre confort de travail. Panorama de leurs avantages non exhaustifs.



\*MOI et AI signifient : Management Organisation Informatique et Assistant Informatique

\* L'espace de convivialité à Porte Sud est une expérimentation. Il devrait ouvrir dès septembre.

\*Les lieux où se situent les espaces d'ordinateurs en libre-service à l'Hôtel de Métropole se retrouvent sur Comète



**NINA COSSAIS**  
**A FAIT DE LA RECHERCHE**  
**AU SEIN DE LA DIRECTION DE L'EAU**  
**GRÂCE AU DISPOSITIF CIFRE.**

**L'objet de son étude porte sur la gestion des eaux pluviales, un sujet désormais largement pris en compte dans la construction de la ville et dans le PLU-H.**

**Q**uel est votre parcours ?  
 Diplômée des Mines de Nancy, j'ai d'abord exercé pendant 7 ans dans le bâtiment en tant qu'ingénieur en bureau d'études structures puis en bureau de contrôle, avant de reprendre des études en urbanisme à l'École d'Architecture de Nantes. Après un premier contact, Elisabeth Sibeud de la direction de l'Eau, a soutenu mon projet de thèse portant sur la gestion des eaux pluviales. Nous avons obtenu une subvention de l'ANRT (Agence Nationale de la Recherche et de la Technologie) pour une durée de 3 ans, dans le cadre du dispositif CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche).

# LA VILLE PERMÉABLE, UN ENJEU CLIMATIQUE

## Quel était l'objet de votre travail à la Métropole ?

J'ai rejoint la direction de l'Eau en mars 2015. J'ai été intégrée au Bureau d'Études pour suivre le projet « Ville perméable ». Ce projet visait à établir un retour d'expérience de 20 ans sur la gestion alternative (au réseau) des eaux pluviales : infiltration et/ou stockage des eaux pour limiter la saturation des réseaux. Ces techniques (puits, tranchées, noues, bassins, revêtements perméables) jouent également un rôle dans l'adaptation au changement climatique car elles favorisent la recharge des nappes phréatiques et permettent de limiter l'effet d'îlot de chaleur urbain. Si elles sont expérimentées depuis les années 1990 sur le territoire métropolitain, leur systématisation est très récente. L'objectif opérationnel de ma thèse est d'analyser les freins et les moteurs à leur mise en œuvre dans le cadre des projets d'aménagement réalisés par la Métropole.

Mes recherches ont également été encadrées par Frédéric Ségur, responsable de l'unité Arbres et paysages, et Luce Ponsar, chargée de mission Plan climat.

## Quels ont été vos interlocuteurs ?

Après des visites techniques exploratoires dans le cadre du projet Ville Perméable, j'ai passé quatre mois en immersion auprès de services gestionnaires en charge de l'exploitation de ces ouvrages de gestion des eaux pluviales : Assainissement, Nettoyement, Voirie, Espaces verts de la ville de Lyon. J'ai interrogé tous les niveaux hiérarchiques et travaillé sur le terrain avec les agents pour prendre la mesure de l'impact de ces techniques sur leurs pratiques quotidiennes. Dans

un deuxième temps, j'ai mené une campagne d'entretiens auprès de chefs de projets et concepteurs au sein de la Maîtrise d'ouvrage urbaine et de la direction de l'Eau pour analyser le déroulé des projets d'aménagement et les conditions de conception des ouvrages de gestion des eaux pluviales. Cela m'a permis d'identifier les facteurs favorables et les points de blocage. Ces recherches ont mis en évidence à la fois la complexité de l'entretien de certains de ces ouvrages en termes d'organisation (quatre services peuvent intervenir sur une même noue paysagée), la faible part des interventions techniques complexes (l'entretien hydraulique reste occasionnel), et le haut niveau d'adaptation et de réactivité des services gestionnaires, confrontés à l'augmentation des surfaces à entretenir à budget constant ou en baisse.

L'expérience professionnelle de certains chefs de projets et concepteurs, et les échanges de personnels entre directions sont des moteurs importants dans la diffusion de ces techniques. Le retour d'expérience reste cependant limité au plan individuel, et les attentes restent importantes, notamment en matière de suivi de travaux et de réception des ouvrages.

## Qu'est-ce que le dispositif CIFRE vous a apporté ?

Grâce au dispositif CIFRE, j'ai pu mener une recherche qui me ressemble : aussi proche du terrain que possible, ancrée dans la réalité vécue par les agents de la Métropole. Cela m'a également permis de découvrir le fonctionnement complexe de cette grande collectivité à un moment charnière et particulièrement intéressant de son histoire.

## TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANT AVRIL ET MAI



Christèle Asnar	DUCV	Propreté
Nabil Ben Fredj	DUCV	Propreté
Emmanuelle Berger	DSHE	MDM Vaulx en Velin
Magalie Bozile-Mayombo	DSHE	MDM Lyon 3
Pascal Demasson	DUCV	Propreté
Kevin Dubois	DUCV	EAU
Sébastien Escande	DUCV	EAU
Mael Garin	DUCV	EAU
Christian Gaspard	DUCV	Propreté
Laure Gillet	DSHE	SRH
René Guerin	DUCV	EAU
Noureddine Hadj-Doudou	DUCV	Propreté
David Lacombe	DUCV	Propreté
Dominique Lorre	DEES	Ressources
Jessym Loucif	DR	DRH
Zarchachi Maecha	DUCV	Propreté
Yann Ravillard	DUCV	EAU
Joelle Rollat	DR	DRH
Amélie Royer	DSHE	MDM Vaulx en Velin
Yasmine Seghirani	DHSE	MDM Villeurbanne
Guillaume Siret	DEES	DCVA
Raphaël Sturis	DUCV	Propreté
Julie Weiss	DUCV	EAU



Richmond Atta	DUCV	Propreté
Gwenaëlle Badot	DUCV	Ressources
Sofiane Belaada	DUCV	Propreté
Elodie Berchoux	DUCV	Propreté
Marie-Hélène Cacciarella	DHSE	MDM Irign
Manon Callot	DUCV	TSU/VTP
Aurélien Champion	DUCV	Voiri
Laurent Constanza	DUCV	Voiri
Christina Coquaz	DUCV	Propreté
Frédéric Délégue	DUCV	Eau/et/centr
Adrien Desestret	DUCV	Propreté
Carine Dubrulle	DUCV	Propreté
Chloé Gili	DEES	Ressources
Phillipe Gilles	DUCV	EAU
Myriam Jegat	DSHE	Ressources
Myriam Jodar	DUCV	Ressources
Mustapha Kaoula	DUCV	Propreté
Saoudati Moimbio	DUCV	Propreté
Moussa N'daw	DUCV	Propreté
Audrey Perez	DSHE	Ressources
Farida Sehili	DSHE	MDM Vénissieux Sud

SENTEZ-VOUS SPORT  
21 SEPTEMBRE 2018 :  
COMMENT M'INSCRIRE ?

Sur **Comète** > rubrique  
Communication interne

Sur [lyonsportmetropole.org](http://lyonsportmetropole.org)

• Compétitions – inscriptions  
jusqu'au 20 juillet

• Visiteurs libres - inscriptions  
jusqu'au 14 septembre

Contact :

[sentezvousport@grandlyon.com](mailto:sentezvousport@grandlyon.com)

## DÉCÈS

## Jacky Véricel

« Avant nous, bien trop tôt, bien trop vite, Jacky laisse un vide dans notre équipe. Il a fait l'unanimité par sa gentillesse et son amitié, par son sérieux et son professionnalisme.

Jacky : « ta discrétion, nous la regrettons. Le bon ton du « pince sans rire » et tes expressions « tézig, moule à gaufres, merdier et bien d'autres encore » nous manquent à présent. Nous n'oublierons pas l'ami fidèle et généreux, le collègue apprécié que tu as toujours été. C'est un peu vide derrière toi, mais les souvenirs de ton rire et de ta bonne humeur nous permettent de surmonter cette épreuve ».

Tes collègues et amis

## Sylvie Caizergues

« Sylvie a lutté contre la maladie. On espérait son retour dans l'équipe mais elle nous a quitté ce 10 avril. Elle aimait être au service de la santé des femmes, sa relation privilégiée avec les radiologues second lecteurs de l'Adémas-69, toujours souriante discrète et efficace. Elle aimait

aussi rire avec les collègues... Nous pensons à sa famille et partageons sa douleur et son chagrin ».

Tous ses collègues de l'Adémas-69.

## Jean-Paul Clozel

« Un gone de la Croix-Rousse nous a quittés le 6 avril 2017. Jean-Paul CLOZEL est décédé des suites d'une longue et douloureuse maladie. Après quelques années dans le privé en tant que maçon, il entre au bureau d'études du Service des Eaux de la COURLY en 1979 en tant que dessinateur projeteur. Suite à la privatisation du service en 1990, il rejoint l'unité géomatique du bureau d'études de la Direction de l'Eau. Apprécié pour son sérieux, ses connaissances et son expérience, il accompagnait cela de son humour constant et sa gouaille lyonnaise. La maladie qui le rongait n'a jamais entamé cet aspect de sa personnalité. Son altruisme discret, nombreux dans son entourage professionnel ou non ont pu en profiter. Cet humaniste et sa bonne humeur vont tellement nous manquer ».



# LES ASSOS

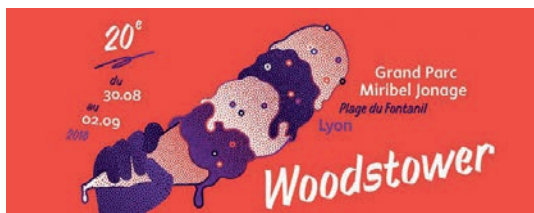
21



JUIN 2018 - Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00  
**Fermé les mardis et jeudis** - Contact : Nicole Albinana : 04 78 63 41 76

LES ASSOS

## LA BIENNALE DE LYON ART DANSE



## SPECTACLES

### AUDITORIUM

- **Abonnements concerts expresso**

### HALLE TONY GARNIER

- **Disney sur Glace**

### THÉÂTRE GUIGNOL

- **Le déménagement de Guignol**

### Les nouveautés de la saison

**2018/2019 (Auditorium, Maison de la Danse, Opéra, etc ....) vous seront en partie proposées prochainement.**

### CARTE MY TOC :

carte valable pour 6 spectacles, renseignements auprès du COS

## SPORTS

- **Abonnements OL et LOU RUGBY au tarif préférentiel CE :** au tarif référentiel CE : renseignements auprès du COS

### THÉÂTRE GUIGNOL

- **A venir :** Abonnements ASVEL

## FESTIVALS

- **WOODSTOWER**

- **A venir :** Biennale de la Danse, Festival Lumière

## BONS DE NOËL ENFANTS

Pensez à signaler vos changements de situation familiale auprès de votre SRH avant le 30 juin 2018.

## LOCATIONS 2018

Des locations sont encore disponibles en basse saison, à tarif préférentiel. Pour en bénéficier, prévoir un chèque d'acompte de 100 € et votre avis d'imposition 2017 (revenus 2016). Si le montant de la location est inférieur à 100 euros, veuillez joindre un chèque de 30% du montant total. La liste est disponible sur Comète.

## ABONNEMENTS ENFANTS :

### Bayard, Milan, Fleurus, France Abonnements

Les abonnements à destination des enfants sont reconduits au titre de l'année 2018, **du 11 juin au 16 septembre 2018 à 16 heures.**

La participation du Comité social sur chaque abonnement est de **50%**.

1 abonnement par enfant bénéficiaire de 0 à 20 ans (**Nouveau !**)  
Les bulletins d'inscriptions sont accessibles sur Comète ou peuvent être demandés par mail, courrier ou à l'accueil du Comité social.

**Le premier numéro paraîtra en décembre.**

## CESU

La prochaine commande de CESU aura lieu en juillet.

Date limite des commandes le **13/07/18 (date d'arrivée au COS)**

Fournir une copie de l'avis d'imposition 2017 sur les **revenus 2016.**

## BILLETTERIE

Les beaux jours arrivent, pensez à acheter vos places : Calicéo, Walibi, Peaugres, Touroparc, Parc des Oiseaux, etc.

## PRÉPARER DÈS MAINTENANT LA RENTRÉE 2018 !

Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : [contact@lyonsportmetropole.org](mailto:contact@lyonsportmetropole.org)

✂ **Comète :** Rubrique "A la pause" - Le site : [www.lyonsportmetropole.org](http://www.lyonsportmetropole.org)



**LYON SPORT MÉTROPOLITAINE** vous offre, à vous et votre famille (enfants et conjoint), les moyens de pratiquer une multitude d'activités à des prix attractifs avec un large choix d'horaires (à la pause méridienne, en soirée ou les week-ends). L'association a pour objectif de permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique sportive sous plusieurs facettes :

- Sport détente et remise en forme
- Sport loisirs
- Sport compétition

Venez découvrir nos 26 sections : aviron, badminton, pétanque, équitation, football, golf, gymnastique, jogging aventure, natation, escalade, pêche, boule lyonnaise, pleine

forme/arts martiaux, plongée, randonnée, cyclo VTT, ski alpin, ski de fond, sport mécanique, sports aériens, tennis, tennis de table, tir sportif, tir à l'arc, voile, handball et body fight. Vous trouverez forcément votre bonheur dans l'une de nos sections pour passer un été et/ou une année sportive tout en privilégiant le bien-être et la convivialité.

**Retrouvez nous également tout au long de l'année lors de nos divers événements sportifs :** Trophée Béraudier, Foulée des Monts d'Or, Tournoi inter-entreprises de Football...

**Pour tous renseignements contacter la siège :**

33bis cours Général Giraud 69001 LYON

Tel : 04 78 28 95 42 [contact@lyonsportmetropole.org](mailto:contact@lyonsportmetropole.org)

Contactez la Gourguillonnaise : 4 Rue du Commandant Ayasse, 69007 Lyon.

Tél. 04 78 58 91 06 ou 06 74 92 39 95 Mail : [gourgui.siege@free.fr](mailto:gourgui.siege@free.fr)

✂ **Comète :** Rubrique « A la pause » le site [www.gourgui.org](http://www.gourgui.org)



ASSOCIATION CULTURELLE

P 21

LE PETIT MÉTROPOLITAINE – JUIN 2018



### DEMATERIALIZATION DE LA COMPTABILITE - NOUVEAU LOGICIEL RH

La mise en place d'un nouveau logiciel des ressources humaines (paies, congés, formations, carrière) sera mis en place d'ici l'horizon 2020. Au même moment, la dématérialisation comptable sera effective.

Nos secrétaires/antennes de gestion vont devoir s'adapter à de nouvelles tâches. Des formations seront dispensées à chacune d'elles. Leur métier va changer mais pas sans inconvénients.

La polyvalence (secrétariat, RH et comptabilité...) va être remise en cause ? Des mutations sont à venir pour créer des expertes (sans promotion ni augmentation de salaires ?) où les pôles seront centralisés au sein du CLIP et Hôtel de la Métropole ? Des suppressions de postes puisque la dématérialisation devrait générer moins de travail ?

A toutes ces questions, la direction ne peut apporter de réponses à ce jour !

Des audits et la mise en place de ce dispositif permettront au fil de l'eau d'adapter les nouveaux profils de postes et le devenir de

chacune...Les groupes de travail qui ont eu lieu sont assez dirigés vers la décentralisation comptable.

Comme pour la mise en place de la Métropole en 2015; les secrétaires sont réduites à attendre leur devenir sans autre choix. La proximité du terrain, la relation avec le personnel et les riverains en perdition ?

Nos élus **CGT** seront vigilants lors des instances paritaires sur les conditions de mise en œuvre de ces bouleversements. Nous avons besoin de nos secrétaires, leurs missions sont indispensables au sein des équipes !

**La secrétaire = le cœur de l'équipe - l'oreille des agents - l'épaule des responsables de subdivision**

**CGT Métropole** : 04 28 67 56 52 - [cgt.metropole@grandlyon.com](mailto:cgt.metropole@grandlyon.com)

**CGT UFICT** : 04 28 67 56 47 - [cgt.ufict.metropole@grandlyon.com](mailto:cgt.ufict.metropole@grandlyon.com)

**CGT STEPCCI** : 04 28 67 56 54 - [cgtstepcci@yahoo.fr](mailto:cgtstepcci@yahoo.fr)

Adresse postale : 4, rue des cuirassiers 69003 Lyon

Adresse d'accueil : 59, Boulevard Vivier Merle 69003 Lyon

(Immeuble Gémellyon Sud)



### Contractuels vous avez de nouveaux droits

En 2018, pour la première fois les agents contractuels pourront être représentés au sein d'une CCP : Commission Consultative Paritaire pour donner leur avis. C'est la CAP : Commission Administrative Paritaire des contractuels.

La CCP aura compétence pour traiter par catégorie hiérarchique (A, B et C), des situations de licenciements, les sanctions disciplinaires, l'inaptitude physique, les cas de suppression ou de transformation de l'emploi et de modification du contrat.

Les conditions pour être électeurs et éligibles sont: être en contrat de droit public, CDI ou CDD de plus de 6 mois ou contrat reconduit sans interruption depuis au moins 6 mois.

Les assistants familiaux sont électeurs et éligibles.

**La CFDT vous invite à utiliser ce nouveau droit. Soyez candidat sur les listes des CCP sous l'étiquette de la CFDT.**

**Pour donner votre avis et choisir vos représentants en face des élus et de l'administration.**

**Soyez acteur de votre avenir : le 6 décembre votez pour vos représentants en CCP.**

Si vous souhaitez plus d'information,

contacter la CFDT au 04 28 67 56 51

Ou par mail [cfdt@grandlyon.com](mailto:cfdt@grandlyon.com)



**UNSA Grand Lyon** - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon  
04 28 67 56 46 - [unsa@grandlyon.com](mailto:unsa@grandlyon.com)



### À VOS AGENDAS !

Le 6 décembre prochain auront lieu les élections professionnelles à la Métropole de Lyon.

Pourquoi voter ? Quelle liste choisir ? Pour qui voterez-vous ?

Voter est un acte volontaire essentiel qui

signifie « *je décide de m'occuper de ma vie professionnelle et je choisis des représentants qui me conviennent* ».

La CFE-CGC ne fait pas de politique, ne suit pas aveuglément une ligne nationale et elle a déjà prouvé à de multiples reprises qu'elle est un acteur incontournable de la collectivité en faisant adopter ses propositions par l'administration (mutuelles, COS, régime indemnitaire, handicap, ...)

Pourquoi ne pas choisir la liste qui porte un véritable projet collectif pour tous les agents de la Métropole ?

Notre équipe porte les valeurs de justice sociale, nous ne cautionnons pas le corporatisme, ni les accords en catimini avec l'administration. Nos propositions reprennent la volonté des agents de voir concrétiser plus de reconnaissance, de vraie concertation, d'équité et d'écoute.

Alors si vous souhaitez pérenniser nos actions, osez et votez CFE-CGC ! Soyons acteurs de la Métropole, rejoignez-nous !

**Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon**

Pour venir nous voir :

Immeuble Gémellyon Sud, 59 boulevard Vivier Merle

Adresse postale :

Immeuble Porte Sud, 4 rue des Cuirassiers - 69003 LYON

Tél : 04.28.67.56.45 - Email : [cgc@grandlyon.com](mailto:cgc@grandlyon.com)

Blog : [cgcmetropoledeleyon.blogspot.fr](http://cgcmetropoledeleyon.blogspot.fr)



### Entretien professionnel et avis sur avancement de grade :

La campagne a débuté fin avril et s'étalera jusqu'au 13 juillet 2018.

Cette année la Métropole a fait le choix de modifier le calendrier de l'entretien professionnel

afin de le faire coïncider avec celui de l'avancement de grade. Afin de vous accompagner dans ce dispositif, **le guide de l'entretien professionnel 2018** est disponible sous Comète et présente les évolutions pour cette nouvelle campagne. L'entretien annuel est un moment privilégié de dialogue entre l'agent et son responsable hiérarchique, qui permet d'échanger, de mettre en valeur les réalisations effectuées et/ou d'identifier les axes de progression et enfin de fixer des objectifs partagés pour l'année à venir. En cas de désaccord avec la hiérarchie, n'oubliez pas que vous êtes en droit de demander la révision du compte-rendu. En plus de la procédure de révision, l'agent peut exercer un recours de droit commun. Pour toute question concernant ce dispositif la CFTC se tient à votre disposition.

#### Syndicat CFTC - Immeuble Gémélyon Sud

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3

Boîte Postale : 4 rue des Cuirassiers - Lyon 3

Tél : 04.28.67.56.49 - Courriel : cftc@grandlyon.com



### FEU SUR LE STATUT

Les 9 OS représentatives dans la Fonction Publique ont mobilisé les personnels le mardi 22 mai 2018.

Nos revendications portaient sur le :

- rejet du projet de suppression de 120 000 emplois
- rejet de la contractualisation
- rejet de la remise en cause des CAP et de la suppression du CHSCT

Lors du rdv salarial de juin, les OS appellent les agents à exiger du gouvernement des mesures pour l'amélioration du pouvoir d'achat pour tous :

- Fin du gel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation,
- Rattrapage des pertes subies,
- Abrogation de la journée de carence,
- Compensation pérenne de la hausse de la CSG
- Respect des engagements sur l'évolution et les déroulements de carrière.

L'égalité, la solidarité et la justice sociale, sont pour FO, la garantie d'un bon service public rendu aux usagers.

**FO** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon

04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



### Bilan des travailleurs sociaux

La Métropole compte 566 assistants territoriaux socio-éducatifs. Leur domaine de compétences se décline en conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs et assistants sociaux. Ces agents, contrairement à ce que la

collectivité veut laisser croire, sont mis à mal.

Le guide familial édité par la Métropole propose un seul lieu pour répondre aux problèmes sociaux et médico-sociaux des habitants. Le secrétariat médico-social a disparu.

Faire toujours plus, toujours mieux, s'adapter mais à moyens constants et sans faillir.

Venir en aide à ses concitoyens OUI mais dans quelles conditions ?

Comment asseoir une organisation déstabilisée par des turn-over permanents ?

Comment accompagner l'usager en situation de précarité quand certains de nos collègues sont recrutés en contrat précaires.

Bienveillance et reconnaissance sont aujourd'hui notre attente.

**FA-FPT** - Gemelyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3<sup>ème</sup>

04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



### La Direction de l'Eau dissoute dans...

La Direction de l'eau a vécu, avec ses 601 agents, ses 3300 km de réseau d'assainissement, ses 12 stations d'épuration... elle est devenue une direction adjointe au sein de la DDUCV. Ses services sont dissous dans des

directions éclatées.

Pour quel intérêt ? Quel(s) objectif(s) ? Rationaliser, meilleure organisation du territoire... rien n'est prouvé. Objectif non avoué : après l'eau potable, la privatisation de l'assainissement ?

L'eau, ce sont des femmes et des hommes avec une culture, un savoir-faire au service des usagers et du bon fonctionnement du système d'assainissement.

L'eau, c'est un budget annexe : l'eau paye l'eau. Rien ne garantit que la nouvelle organisation préserve les ressources financières de l'eau. SUD sera vigilant aux conditions de travail des agents dans cette nouvelle organisation et à la qualité du service rendu aux usagers.

**SUD** - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 28 67 56 57

sud@grandlyon.com



**FSU** - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 28 67 56 55

Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Rejoignez l'unicatmetropole@grandlyon.com

ou tél au 06 62 24 69 39 Bruno Coudret Secrétaire Général.

# TEMPS FORTS DE LA MÉTROPOLE

## **UNE SOIRÉE RICHE EN TÉMOIGNAGES ET FILMS, FORTEMENT APPRÉCIÉE PAR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS**

300 personnes étaient présentes, le 14 mai, à la Commune, incubateur culinaire récemment ouvert à Gerland, afin de participer à un point d'étape du programme de développement économique 2016-2021 de la Métropole de Lyon.

## **19 MAI GRAND SUCCÈS AUPRÈS D'UN PUBLIC VENU NOMBREUX ET EN FAMILLE**

À l'occasion de la Nuits des musées, le service technique et sécurité ainsi que celui des publics de Lugdunum ont transformé les salles en fond marin. C'était magique !



## **169 PERSONNES ONT PARTICIPÉ CETTE ANNÉE AU VOYAGE MÉMOIRE**

Une centaine d'élèves de classes de 3<sup>ème</sup> issus de 10 collèges de la Métropole et de 3 collèges du département du Rhône, sont partis les 23 et 24 avril derniers, visiter le ghetto juif de Cracovie ainsi que les camps d'Auschwitz et de Birkenau.

## **DU 23 AU 27 AVRIL 27<sup>E</sup> ÉDITION DE THE WEB CONFÉRENCE**

Pour la seconde fois depuis la création de l'évènement mondiale du web baptisée « The Web Conférence », la Métropole de Lyon a accueilli cette manifestation au Centre des Congrès. Plus de 2 200 participants se sont retrouvés pour échanger, débattre sur les évolutions du web, les technologies associées et leurs impacts socioculturels

## **23 AVRIL 2018 : CAMPUS LYONTECH-LA DOUA, INAUGURATION DU BÂTIMENT AXEL'ONE CAMPUS : 2000 M<sup>2</sup> (DONT 900 DE LABORATOIRES) BÂTIS PAR LA DIRECTION PATRIMOINE ET MOYENS GÉNÉRAUX.**

Cette plateforme mutualisée fait désormais le lien entre recherche et industrie dans les domaines des procédés propres et matériaux innovants. Axel'One Campus hébergera plus de 40 projets collaboratifs et contribuera, sous le pilotage de la direction de l'Innovation et de l'action économique, à renforcer les capacités d'innovation de notre socle industriel.



# ENQUÊTE

LA PAROLE AUX AGENTS DE LA MÉTROPOLE

SUPPLÉMENT DU NUMÉRO 26



**LE PETIT MÉTROPOLITAIN,**  
**À vous de nous dire !**

**COM' INTERNE**

**GRANDLYON**  
la métropole

**L**e Petit Métropolitain, journal des agents de la Métropole, a été créé en mars 2016. Nous vous proposons de répondre à cette enquête pour nous dire ce qui vous plaît et ce qui pourrait être amélioré. Renseigner ce document prend cinq minutes et nous permettra de faire évoluer le journal afin de mieux répondre à vos attentes. Vous avez jusqu'au 27 juillet pour nous transmettre votre questionnaire rempli.

**Pour répondre, deux solutions :**

- En nous faisant parvenir cette enquête papier complétée par courrier interne au service Communication interne, Hôtel de la Métropole, niveau 1, pile bleue ou par voie postale (Métropole de Lyon, Communication interne, Hôtel de Métropole, 20 rue du Lac, 69003 Lyon)
- En répondant à l'enquête en ligne sur l'intranet Comète

Merci d'avance pour vos retours,  
**Le service de la Communication interne**

**1. Le journal interne :**

- a : Vous le lisez entièrement ou presque
- b : Vous lisez plusieurs rubriques
- c : Vous le feuillotez rapidement
- d : Vous ne le lisez pas
- e : Vous ne le connaissez pas

**2. En moyenne, combien de temps consacrez-vous à lire ou parcourir ce magazine ?**

/..... / minutes

**3. Où lisez-vous Le Petit Métropolitain ?**

- a : Sur votre lieu de travail avec le journal papier
  - b : Sur votre lieu de travail, en ligne sur Comète
  - c : Dans les transports
  - d : Chez vous.
- Dans ce cas, d'autres personnes de votre foyer le lisent-ils ?  oui  non

**4. En ce qui concerne Le Petit Métropolitain, diriez-vous que vous êtes :**

	Très satisfait	Assez satisfait	Pas très satisfait	Pas satisfait du tout
<input type="checkbox"/> a : Choix des sujets				
<input type="checkbox"/> b : Façon dont les articles sont écrits				
<input type="checkbox"/> c : Photos qui accompagnent les articles				
<input type="checkbox"/> d : Esthétique globale du journal (mise en page,...)				

Commentaires :

.....  
.....

**5. Voici des phrases qui pourraient être formulées à propos du Petit Métropolitain. Pour chacune, dites-nous si vous êtes :**

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas tellement d'accord	Pas d'accord du tout
<input type="checkbox"/> a : Il contient des informations que je ne trouve pas ailleurs				
<input type="checkbox"/> b : Il est proche de mes préoccupations et de mes centres d'intérêt				
<input type="checkbox"/> c : Il est surtout écrit pour les gens travaillant dans des bureaux				
<input type="checkbox"/> d : Il me rend fier de travailler à la Métropole				

**6. Comment préféreriez-vous vous procurer Le Petit Métropolitain ?**

- a : Dans un présentoir à l'entrée de votre lieu de travail
- b : Par le courrier interne
- c : Remis directement par un collègue/manager
- d : Sous format électronique, sur Comète

**7. En lisant le journal interne, vous recherchez des informations ?**

- a : Sur les métiers (compétences, portraits/interviews d'agents)
- b : Sur les projets de la collectivité (démarches fédérales, actions sur le territoire...)
- c : Sur votre vie professionnelle (statut, formation, entretien professionnel, prépa concours...)
- d : Du pratico-pratique (déplacements, lieux de travail, informatique, salles de réunion, documentation)
- e : Autres :

.....

.....

**8. Quels sont les articles qui vous intéressent le plus ?**

- a : Ceux qui annoncent ou reviennent sur l'actualité de la Métropole : actus, temps forts,...
- b : Ceux qui donnent à voir ce que nous réalisons : les chiffres illustrés (data), le dossier,...
- c : Ceux montrant la richesse des métiers et le quotidien des directions
- d : Ceux qui mettent en valeur les agents et la vie de la collectivité : portraits, BD,...

**9. Quel(s) rubriques/sujet(s) appréciez-vous le moins et pourquoi ?**

.....

.....

.....

# À vous de nous dire !

**10. Dans une formule revisitée, vous aimeriez trouver**

- a : Plus d'illustrations (photos, datavisualisation)
- b : Des textes plus courts
- c : Des informations plus pratiques
- d : Davantage d'interviews d'agents
- e : Une plus grande complémentarité avec Comète
- f : Autres, précisez :

.....

.....

.....

**11. Commentaires ou suggestions autres :**

.....

.....

.....

**12. Vous concernant :**

**a. Vous êtes :**

- Catégorie C
- Catégorie B
- Catégorie A

**b. Votre délégation :**

- DEES
- DTP
- DDUVCV
- DDSHE
- DR

Autre, précisez.....

**c. Seriez-vous volontaire pour participer 1 ou 2 fois par an à un comité éditorial exceptionnel pour élaborer un numéro « fait par les agents » ?**

- Oui
- Non

Si oui, merci de nous laisser vos coordonnées :

Nom, Prénom :.....

Tél. :..... Mail. :.....